



7.5.2. Subventions accordées

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 28 mars 2024, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Hervé MARITON Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET ; Boris TRANSINNE et Frédéric TRON.
Pouvoirs	Marcel BONNARD à Jean Louis BAUDOUIN ; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER ; Anne Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS ; Audrey CORNEILLE à Jean Pierre POINT ; Agnès FOUILLEUX à Rodène BODIN-CASALIS ; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE ; Dominique MARCON à René-Pierre HALTER ; Jean-Marc MATTRAS à Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE à Christophe LEMERCIER ; Jean Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI et Arnaud VANNIER à François BROCARD.
Absents	Dominique DELAYE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT ;
Secrétaire de séance	Catherine MERIEAU

**Attribution des subventions pour les manifestations sportives 2024**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

Comme chaque année depuis 2015 la 3CPS verse une subvention de fonctionnement pour les manifestations sportives remplissant les conditions.

Evènements	Subventio n 2019	Subventio n 2021 (COVID)	Subventio n 2022	Subventi on 2023	Subvention Demandé pour 2024	Montant proposé pour 2024
Marathon Challenge Vallée de Drôme	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Auberet Tout Terrain	-	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Concours de Saut d'Obstacle	2 750 €	2 750 €	2 750 €	2 750 €	Aucune	0 €
Les Balcons de la Drôme	850 €	850 €	850 €	850 €	1 000€	850 €
Open Canoé Festival	4 000 €	2 000 €	2 000€	2 000 €	3 000€	2 000 €
RAID VTT Les Chemins du Soleil	2 000€	-	2 000€	2 000 €	Aucune	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 600 €</b>	<b>9 100 €</b>	<b>11 100€</b>	<b>11 100 €</b>	<b>7 500€</b>	<b>6 350€</b>



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

**Calendrier des manifestations 2024 :**

DATE 2024	MANIFESTATIONS
25 au 28 Avril 2024	Open Canoë Festival
10 au 12 Mai 2024	Challenge Vallée de Drôme
09 Juin 2024	Balcons de la Drôme
07 au 08 Septembre 2024	Auberet Tout Terrain (Auto/Kart Cross)

**II. Objet de la délibération**

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les subventions selon le tableau suivant :

Evènements	Subvention 2019	Subvention 2021 (COVID)	Subvention 2022	Subvention 2023	Subventions 2024
Marathon Challenge Vallée de Drôme	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Auberet Tout Terrain	-	500 €	500 €	500 €	500 €
Concours de Saut d'Obstacle	2 750 €	2 750 €	2 750 €	2 750 €	0 €
Les Balcons de la Drôme	850 €	850 €	850 €	850 €	850 €
Open Canoe Festival	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
RAID VTT Les Chemins du Soleil	2 000 €	-	2 000 €	2 000 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 600 €</b>	<b>9 100 €</b>	<b>11 100 €</b>	<b>11 100 €</b>	<b>6 350€</b>

**III. Visas**

VU le code des collectivités territoriales ;

VU l'avis de la commission finance du 12/03/2024 ;

**IV. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) de donner un avis favorable à l'attribution des subventions comme dit dans le tableau ci-dessus
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents liés à la mise en œuvre de la présente délibération.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

**V. Résultat du vote**

Délibération adoptée à l'unanimité pour :

- Marathon Challenge Vallée de Drôme,
- Concours de Saut d'Obstacle
- Les Balcons de la Drôme
- Open Canoe Festival
- RAID VTT Les Chemins du Soleil

Délibération adoptée à la majorité pour l'Auberet Tout Terrain :

Votants POUR : 32 voix.

Votants CONTRE : 3 voix, René Pierre HALTER, Nicolas SIZARET et Frédéric TRON.

S'abstenant : 1 voix, Hélène PELAEZ BACHELIER.

**VI. Annexe**

La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Catherine MERIEAU  
Secrétaire de séance

Le 28 mars 2024

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président

